

La louange est adressée à Allah, nous Le louons, demandons son aide et son pardon. Que le salut et les bénédictions soient sur notre prophète, Moḥammad Ibn Abdillah, sur ses nobles compagnons et les gens de sa maison, et sur ceux qui le suivent, dans la bonne direction, jusqu'au jour de la résurrection.

Ceci étant, Allah l'Exalté a dit : Moḥammad n'est qu'un messenger - des messagers avant lui sont passés - S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Dieu ; et Dieu récompensera bientôt les reconnaissants [3;144]. À travers ce verset, Allah a indiqué à la meilleure génération que les efforts à Son service et au service de Sa religion, ne dépendent pas de la présence ou non du Prophète ﷺ, et aux musulmans qu'ils devraient poursuivre leurs efforts en toute époque et en tout lieu, sans **jamais délaissier l'œuvre** et l'engagement sous quelque prétexte que ce soit. C'est cette dynamique qu'est venu créer le Coran lorsqu'il nous dit : Œuvrez ! Allah verra votre œuvre... [9;105], de même que le Prophète ﷺ. Puis ce sont les savants, pieux et rénovateurs, qui à chaque époque se sont chargés de maintenir cette dynamique, empêchant la communauté de sombrer dans le fatalisme et l'immobilisme, auxquels le diable appelle certains adorateurs manquant de savoir et trompés dans l'interprétation de certains textes.

والسلام عليكم

L'équipe du Journal.

Une année avec la sourate Youssouf

## L'Islam et l'engagement dans la société

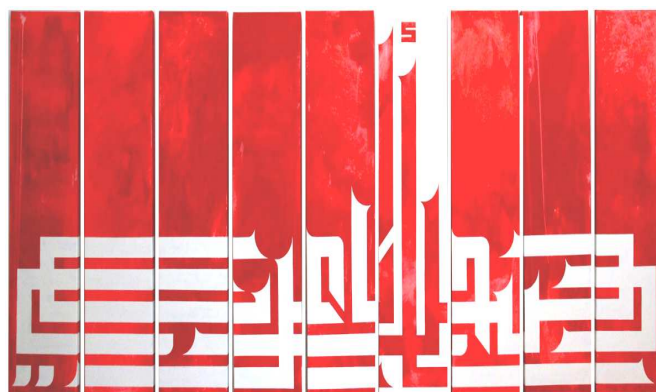
Allah le Très Haut dit : *Dis [ô Moḥammad] : En vérité, ma prière, mon culte, ma vie et ma mort appartiennent à Dieu, Seigneur de l'Univers. À Lui nul associé ! Et voilà ce qu'il m'a été ordonné, et je suis le premier à me soumettre [6;162-163].*

Comme l'indique ce verset : **L'Islam est une religion globale**, qui n'a pas été révélée pour fixer le seul culte, mais plutôt pour encadrer tous les aspects de la vie humaine : des relations entre parents et enfants, entre époux, entre voisins, entre associés, aux transactions, en passant par les bonnes manières dans le manger, le boire et la manière de se vêtir, etc.

**L'Islam est une religion d'action**, et pas de simple dévotion passive : *Dis : Œuvrez, certes Allah verra votre œuvre, ainsi que son messenger et les croyants... [9;105].* Notre religion nous incite à **construire et à bâtir** dans la société dans laquelle nous vivons, à en **être des acteurs** et pas de simple spectateurs, cherchant sans cesse à l'améliorer et à la tirer vers le haut, comme dans la parole du prophète Chouaïb à son peuple : *Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis, je ne veux que la réforme, autant que je le puis [11;88].* L'Islam est de plus une religion qui condamne en général le silence et la neutralité, lorsque l'on voit les gens abandonner les bonnes manières et commettre des actes immoraux ; et qui nous appelle au contraire à **prendre position**, dès que la situation le permet, **appelant**

**au bien et dénonçant le mal avec sagesse** : *Vous êtes la meilleure communauté qu'on ait fait surgir pour les hommes vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez en Allah [3;110]. Par la sagesse et la bonne exhortation appelle au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon... [16;125].* Aussi, dans notre religion chaque composante de l'individu a sa place :

d'épreuves et de tourments et l'influence d'autres religions ou courants de pensées, ont poussé de nombreux musulmans à penser que l'Islam pouvait être dissocié des affaires de la société. Car la politique selon sa définition, c'est la gestion des affaires du groupe ou la science de comment permettre la vie en communauté. Or si certains ont pensé que la politique était par es-



la raison a sa place, comme les sentiments ont la leur ; et la foi implique de **se sentir concerné par ce que vivent les humains** en général, et ses coreligionnaires en particulier, et de ne pas être égoïstes, obnubilés par son seul salut ou celui de sa famille. Le Prophète ﷺ ressentait cette peine vis-à-vis des gens qu'il ne pouvait guider : *Et si leur indifférence t'afflige énormément, et qu'il est dans ton pouvoir de chercher un tunnel à travers la terre, ou une échelle pour aller au ciel pour leur apporter un miracle, [fais-le donc] [6;35].*

Malheureusement, les siècles

sence machiavélique, faite de ruses, de mensonges et de corruption ; il n'en est rien : **la politique est à l'image de ceux qui la mènent**, et les premiers musulmans, parmi les compagnons du Prophète ﷺ l'ont démontré lorsqu'ils ont eu à administrer des villes et des régions.

Aussi, le prophète Youssouf a su profiter de l'occasion lorsque celle-ci s'est présentée, pour proposer au roi et au peuple égyptien ses services et son savoir-faire : *Assigne-moi les dépôts du territoire: je suis bon gardien et connaisseur [12;55].* Dans cette position, il était

plus facile pour lui de vivre et de pratiquer sa foi et également de bien la présenter aux gens, par les actes, au travers d'une gestion excellente de la crise économique à laquelle l'Égypte fit face à cette époque, et pas seulement par la parole ; car **les actes et le comportement ont souvent un impact beaucoup plus fort que les beaux discours** : Ainsi avons-nous affirmé (l'autorité de) Joseph dans ce territoire et il s'y installait là où il le voulait. Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous voulons et ne faisons pas perdre aux hommes de bien le mérite [de leurs œuvres] [12;56]. Youssouf n'a pas fixé comme condition l'acceptation du *tawhid* par la population, pas plus que les premiers gouvernants musulmans ne l'ont fait avec les populations qu'ils ont eu à administrer : Si ton Seigneur l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? [10;99].

**Il est un devoir pour les musulmans de prendre leur destin en main** et de ne pas accepter que l'on puisse décider pour eux ou



contre eux, comme l'a bien dit le commandeur des croyants, Omar Ibn Al Khattab : nous fuyons du Destin d'Allah vers le Destin d'Allah, reprochant par cela à certains leur passivité ou leur immobilité face au Destin, quand l'Islam attend de nous que nous bougions, et que

nous soyons actifs. Le fait de s'engager ne signifie pas nécessairement de se présenter à des élections, mais aussi d'y voter, de participer aux débats qui concernent la société, de s'impliquer dans le champ social, économique, scientifique etc. comme Youssouf, **en restant fidèles à notre foi et nos valeurs**, et sans chercher à les imposer à quiconque. À nous d'agir en bien, de montrer le bon exemple, de bien expliquer notre religion à qui nous questionne, et à Dieu revient de guider les cœurs : Tu ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Dieu qui guide qui Il veut [28;56]. Le fait de s'engager sous entend également le fait de **choisir les meilleurs représentants de notre communauté**, parmi les gens pieux et disposant d'un savoir faire ou expert dans un domaine : Assigne-moi les dépôts du territoire: je suis bon gardien et connaisseur [12;55].

**Ne pas faire de la politique sa religion.** Comme le *tassawouf*, le *fiqh*, les sciences

du Coran ou du *hadith*, l'engagement, qu'il soit politique ou social, est une partie de notre religion. L'Islam de la personne qui ne se sent pas concernée par ces choses est imparfait jusqu'à ce qu'il prenne sa part de cet engagement. Mais comme pour le *tassawouf* ou le *fiqh*, faire de cette discipline sa religion en résumant celle-ci à cela ou en lui donnant une importance démesurée par rapport aux autres aspects de la religion est une erreur dans laquelle nous ne devons pas tomber. On ne peut au nom de l'engagement politique ou social négliger à ses obligations religieuses ou autoriser ce qu'Allah a interdit. La politique bénie, celle du Coran et de la *Sounnah*, est celle qui sert la Vérité, et qui sert le bien. À l'inverse de la politique machiavélique qui elle sert le faux, quitte à utiliser la religion ou à l'instrumentaliser pour un but malsain. Nous demandons à Allah qu'Il nous guide !

Illustrations : sajal-ana-3arabi - elseed-art.com

## Fiqh al hadith

عن حكيم بن حزام قال: قال رسول الله صلى الله عليه وسلم: البيعان بالخيار ما لم يتفرقا - أو قال حتى يتفرقا - فإن صدقا وبينا، بورك لهما في بيعهما - وإن كتما وكذبا محقت بركة بيعهما - البخاري ومسلم

D'après Hakim Ibn Hizam, le Prophète ﷺ a dit : **Les deux contractants d'une vente ont un droit d'option tant qu'ils ne se sont pas séparés – ou jusqu'à ce qu'ils se séparent. S'ils sont loyaux et francs, leur contrat sera béni. S'ils dissimulent et ils mentent, la bénédiction de leur contrat sera détruite.**

[Al Boukhari & Mouslim]

### Ce que l'on retient :

- 1- L'acheteur et le vendeur ont le choix de conclure ou d'annuler la vente tant qu'ils ne se sont pas séparés.
- 2- La satisfaction des deux parties qui font affaire, n'est pas une condition suffisante à la validité de la transaction ; mais celle-ci doit aussi satisfaire aux exigences Divines, en

ne comportant, ni usure, ni tromperie, ni clause cachée.

- 3- Le Législateur n'a pas défini ce qui détermine la séparation entre le vendeur et l'acheteur. Celle-ci est laissée à l'appréciation des us et coutumes en vigueur.

- 4- Les savants ont interdit le fait de précipiter la séparation entre les deux parties sur la base du *hadith* : il n'est pas per-

mis (au vendeur ou à l'acheteur) de se séparer de l'autre partie, de peur que celui-ci annule la vente. Et ce afin d'éviter la triche.

- 5- La loyauté dans les transactions est une source de bénédiction tandis que le mensonge, la tricherie et la dissimulation sont une cause de perte dans ce bas monde et dans l'autre.

- 6- Le commerce en Islam est basé sur l'honnêteté d'une part, celui qui triche n'est pas des nôtres [Mouslim], et la bonté d'autre part, même si l'on cherche à tirer profit : Puisse Allah faire miséricorde à celui qui se montre doux et aimable quand il vend, quand il achète et quand il réclame le paiement d'une dette [Al Boukhari]. Et Allah sait mieux.

من تيسير العلام شرح عمدة الأحكام

# La vie du Prophète ﷺ

## Le retour à Dieu

La mission du Prophète ﷺ, après les nombreuses difficultés et épreuves que l'on connaît, touchait à sa fin. Au terme de vingt trois années de prêche, il avait par la volonté de Dieu établi l'Islam dans la péninsule arabique, et transmis le message divin sans rien omettre. Ainsi, après avoir accompli son seul et unique pèlerinage (hajj), que l'on appellera par la suite pèlerinage d'Adieu, Allah lui révéla : 'Aujourd'hui, j'ai parachévé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bien-fait. Et j'agrée l'Islam comme religion pour vous.' [5:3].

Aussi, à la suite de ce pèlerinage, plusieurs signes annoncèrent que son passage ici-bas allait bientôt prendre fin. C'est lors de ce pèlerinage que fut révélée la sourate *Al Nasr* (le secours), révélation à la suite de laquelle le Prophète ﷺ comprit qu'il quitterait ce bas monde dans la même année. À la fin du pèlerinage il annonça à ses compagnons : 'Je ne sais pas si je vous reverrai l'année prochaine, en ce même lieu.' Il multiplia alors les bonnes actions et les exhortations envers ses compagnons.

De retour à Médine, il se rendit à Ohod pour se recueillir une dernière fois sur les tombes des martyrs tombés lors de cette bataille, et s'adressa ensuite à ses compagnons en ces termes : 'Je vous devance (dans l'au-delà) et serai témoin de vos actes (...) Je ne crains pas que vous redeveniez polythéistes après moi, mais que vous vous disputiez au sujet des richesses de ce monde.'

En effet, au bout de quelques semaines, le Prophète ﷺ fut pris de violentes fièvres, au point qu'il ne se déplaçait qu'avec beaucoup de difficultés. Un jour alors que la fièvre s'intensifiait, il perdit un instant connaissance, et exigea à son réveil qu'on lui versât de l'eau fraîche sur le corps. Une fois qu'il eut totalement retrouvé ses esprits, il se dirigea vers la mosquée où il rappela à ses compagnons de ne pas faire de sa tombe une mosquée. Il prit soin ensuite de s'acquitter de toute dette éventuelle, en demandant à ceux auprès de qui il aurait une créance de se présenter, mais aussi à ceux qu'il aurait pu blesser involontairement de le pardonner. Il voulait ainsi paraître devant son Seigneur, libre de toute dette,

pardonné de toute offense, et ayant transmis parfaitement son message. Il remonta ensuite sur le minbar et dit : 'Il est un serviteur à qui Dieu a offert de choisir entre tout ce qu'il voulait de meilleur dans ce bas monde et ce qui est auprès de Dieu', sur quoi Abou Bakr fondit en larme, comprenant que le Prophète ﷺ parlait de sa personne, et qu'il avait choisi de retourner vers Son Seigneur.

Malgré la maladie et la faiblesse, le Prophète ﷺ continuait de se rendre à la mosquée pour y diriger la prière, et ceci tant qu'il eut la force de se déplacer, quand bien même il devait prier assis. Mais la maladie consuma bientôt toute son énergie, au point qu'il ne pouvait plus quitter son lit. Il demanda alors à Abou Bakr de diriger les prières à la mosquée, affichant ainsi sa préférence pour le remplacer dans la direction des musulmans. Il est à noter que le Prophète ﷺ n'a laissé aucun ordre concernant sa succession, laissant la totale liberté de choix à ses compagnons, et assurant ainsi la pérennité du principe de la consultation [choura]. Il n'a pas cherché à imposer un membre de sa famille, ou de son clan, mais a seulement conseillé de choisir le plus pieux et le plus compétent.

Un matin, le Prophète ﷺ souleva le voile qui séparait sa chambre de la mosquée comme pour s'assurer une dernière fois que les musulmans s'acquittaient bien de la prière en commun en son absence. Il leur sourit, ce qui émut les compagnons qui pensèrent qu'il allait les rejoindre, mais le voile retomba aussitôt. Plus tard dans la journée, il reçut sa fille Fatima à qui il fit une confidence qui la fit d'abord pleurer. Puis, il lui chuchota autre chose qui lui rendit le sourire. Fatima expliquera après le décès de son père, que celui-ci lui avait annoncé la première fois sa mort imminente, et la deuxième fois,

qu'elle serait la première de sa famille à le rejoindre, d'où ses réactions.

Lors de ses derniers instants, le Prophète ﷺ se trouvait allongé dans les bras de Aïcha qui l'entendait murmurer juste avant de s'éteindre : 'C'est plutôt la compagnie suprême du Paradis !' elle dit alors 'Par Celui qui t'a envoyé avec la vérité, il t'a été ordonné de choisir et tu as fais ton choix.' Certes nous appartenons à Allah, et c'est vers Lui que nous retournons.

À l'annonce de son décès, Médine s'obscurcit de douleur, à l'image de 'Omar ibn al Khattab qui aveuglé par la peine, nia sa mort, déclarant qu'il s'était simplement, comme Moussa retiré auprès de son Seigneur, et menaçant tous ceux qui affirmaient le contraire. Abou Bakr fit alors son arrivée à la mosquée, et constatant la stupeur et le désarroi des musulmans déclara : 'A présent, que ceux d'entre vous qui adoraient Moham-mad sachent que Moham-mad est mort. Que ceux d'entre vous qui adoraient Allah sachent qu'Allah est le Vivant qui ne meurt jamais. En effet Allah dit : 'Mohammad n'est qu'un messenger - des messagers avant lui sont passés -. S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons ? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah ; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants. [3;144]. Ce verset pourtant connu de tous retentit comme s'il avait été récité pour la première fois, et tous se mirent alors à répéter ce verset et acceptèrent la mort du Prophète ﷺ avec résignation.

Le Prophète est donc retourné vers son Seigneur à l'âge de 63 ans après avoir parfaitement rempli sa mission, et fut enterré dans la chambre de 'Aïcha à l'endroit même où il s'est éteint comme l'impose la tradition des prophètes.

## Sagesses des besoins & pulsions de l'homme

L'Imam Ibn Al-Jawzî a dit : *Celui qui s'approche des tentations s'éloigne du salut, et celui qui prétend être patient est confié à sa personne. Combien de regards n'ont pas été contrôlés, alors que les choses qui méritent le plus d'être maîtrisées et dominées sont la langue et l'œil. Prends donc garde d'être trompé par ta volonté de délaissier les passions tout en approchant de la tentation car celle-ci est très rusée ! Combien d'hommes courageux ont guerroyé, puis leur est venu celui qu'ils n'attendaient pas et qu'ils méprisaient à regarder ! Rappelle-toi l'histoire de Hamza et de Wahshi. [...] Baisse le regard tu seras préservé d'une passion qui te ferait porter l'habit de l'humiliation et de la laideur. Tiré de Les Pensées Précieuses de l'Imam Ibn Al-Jawzî*

# La foi du musulman

## L'amour de la famille du Prophète ﷺ & de ses Compagnons

Nous savons d'après les enseignements du Coran que l'amour d'Allah, Exalté soit-Il, est conditionné à l'amour de Son Messager ﷺ : *Dis : Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors, et vous pardonnera vos péchés [3;31]*. Le Messager ﷺ étant celui que Dieu a choisi afin de porter Son Message à l'Humanité entière et qui a été décrit au sein du Livre comme un excellent modèle pour les croyants, jouissant d'une haute moralité ; il n'est pas concevable pour un musulman sincère de ne pas aimer le Prophète ﷺ, car cela reviendrait à rejeter la foi. De la même manière, l'amour du Messager ﷺ ne se limite pas à sa propre personne mais il concerne aussi l'ensemble de sa famille (*ahl al bayt*) ainsi que ses compagnons (*sahaba*) et plus généralement les pieux et les pieux qui ont suivi son chemin de la meilleure manière (*al awliya*). Que nous incombe-t-il alors concernant les compagnons et les gens de la maison ?

En premier lieu, la foi musulmane exige du croyant qu'il **entretienne de bons sentiments à leur égard et ne les évoque qu'en bien**, en usant de termes respectueux comme les expressions bien connues 'Dieu l'agrée', 'les nobles compagnons', etc. Le Coran a loué à travers de nombreux versets leur sincérité et leur sacrifice pour la cause de l'Islam et a porté leur mérite à la postérité : *Les tout premiers (croyants) parmi les émigrés et les Auxiliaires et ceux qui les ont suivis dans un beau comportement, Allah les agrée, et ils l'agrément [9;07]*. Le Prophète ﷺ a mis en garde contre le fait de dire du mal de ses compagnons et de sa famille. Il dit ﷺ : *N'insultez pas mes compagnons [Al Boukhari & Mouslim]*. Et les gens de ma maison (ma famille)! Je vous rappelle Dieu concernant (les droits des) gens de ma maison [idem]. Il dit notamment ﷺ, à propos de sa fille Fatima, Dieu l'agrée : *elle sera la maîtresse des femmes du Paradis [idem]* et de ses petits-fils, Al Hassan et Al Houssayn, les maîtres des jeunes gens du Paradis [Al Tirmidhi & Al Hakim Sahih]. Et ceci, car

dire du mal des compagnons ou des membres de sa famille ou entretenir une rancœur vis-à-vis d'eux, relève de l'hypocrisie et revient en réalité à remettre en cause celui ﷺ qui fut leur maître et donc par analogie à mettre en doute le témoignage du Coran en leur faveur.

En second lieu, nous devons **veiller à ce que cet amour ne devienne pas excessif** au point de les considérer comme infaillibles, de leur vouer un culte ou de leur attribuer une place que l'Islam n'a pas établie, comme de leur accorder par exemple plus de mérite qu'à l'un des prophètes de Dieu. Le Messager ﷺ dit : *il ne convient à personne de dire qu'il est meilleur que (le prophète) Jonas fils de Mata [Al Boukhari]*, nous rappelant ainsi que le juste milieu consiste à mettre chaque chose à sa place. Il nous a également défendu de faire des éloges excessives sur sa personne comme le firent les gens du livre avec Jésus, nous rappelant son statut de serviteur de Dieu et de Messager [Al Boukhari].

Par ailleurs, **nous ne devons pas faire de distinction entre les compagnons**, préférant les uns au détriment des autres ou mettant en concurrence leurs qualités

et leur mérite. Abdallah ibn Omar disait : *du temps du Prophète ﷺ, nous ne trouvons pas d'égal à Abou bakr (parmi les compagnons), puis Omar, puis Othmân, ensuite nous ne faisons aucune comparaison entre eux [Al Boukhari]*. Il existe toutefois un ordre entre les compagnons en terme de degré auprès de Dieu. Allah dit dans Son Livre : *On ne peut comparer cependant celui d'entre vous qui a donné ses biens et combattu avant la conquête. Ces derniers ont un degré plus grand que ceux qui ont dépensé et combattu après. Mais pour tous, Allah a promis la plus belle récompense [57;10]*. Ainsi, les plus méritants auprès du Très Haut sont tout d'abord les Emigrés (*al mouhajiroûn*), au premier rang desquels les dix auxquels le Prophète ﷺ a annoncé le Paradis, à savoir Abou Bakr, Omar, Othmân, Ali - qui sont les quatre califes bien guidés - Talha, Zoubayr, Sa'd ibn Abi Waqqas, Saïd ibn Zayd, Abderrahman ibn 'Aouf et Abou 'Oubayda Ibn Al Jarrah, puis les Auxiliaires (*al Ansâr*), puis ceux qui ont assisté à la bataille de Badr, puis ceux qui ont assisté à la bataille d'Ohod, puis ceux qui ont prêté serment sous l'arbre (*ahl al bay'a*) et enfin ceux qui ont embrassé l'Islam après la conquête de la Mecque (*al Fath*).

Et Allah sait mieux !

### Apportez votre soutien à la mosquée de Créteil

Chèque libellé à l'ordre de : **ACMC // Virement bancaire** : BRED Créteil Village - Code banque : 10 107 Agence : 00 233 Numéro de Compte : 00 317 013 232 Clé : 57 // **Prélèvement bancaire** : Merci de remplir le bordereau suivant et de joindre un RIB

Merci de retourner ce bon à : **ACMC - BP 164 - 94 005 Créteil Cedex**

**BON DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE N° national d'émetteur : 499 799**

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever mensuellement sur ce dernier, si la situation le permet, le montant de mon soutien à l'Association Culturelle des Musulmans de Créteil. En cas de litige sur le prélèvement, je pourrais en suspendre l'exécution auprès de l'ACMC par simple demande.

#### Titulaire du compte

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Le montant TOTAL de mon soutien est de : .....€

A répartir en ..... échéances mensuelles de .....€

Date d'échéance :

10 du mois  20 du mois  Indifférent

Date de la première échéance : ...../...../201....

Date de la dernière échéance : ...../...../20.....

Date : ..... Signature :

#### Désignation de mon compte

Code banque : ..... Code guichet : .....

N° de compte : ..... Clé : .....

Nom et adresse de l'établissement teneur de mon compte :

.....

.....

.....

#### Nom et adresse du bénéficiaire

Association Culturelle des Musulmans de Créteil

BP 164 - 94 005 Créteil Cedex